



RÉSUMÉ

Le 2 juin 2017, Deloitte et Bénévoles Canada coorganisaient la **Table ronde nationale sur le filtrage des bénévoles**. Vingt chefs de file représentant les secteurs public, privé et sans but lucratif se réunissaient pour examiner des modèles visant à améliorer le filtrage des personnes désireuses d’assumer des fonctions de confiance auprès de groupes vulnérables, y compris les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les aînés fragiles et les personnes aux prises avec des maladies débilitantes temporaires ou chroniques.

But : La Table ronde nationale sur le filtrage des bénévoles visait à explorer les incidences juridiques, pratiques et philosophiques associées à la mise au point d’un système de filtrage en ligne centralisé et intégré pour les personnes œuvrant auprès de groupes vulnérables.

Objectifs :

1. Explorer les modèles internationaux de filtrage en ligne
2. Examiner le contexte du filtrage au Canada
3. Cerner les bienfaits, les défis et les points à considérer pour arriver à instaurer une plateforme de filtrage en ligne au Canada
4. Déterminer les pistes devenir – prochaines étapes

Groupe de discussion : présentations sur ce qui se fait à l’étranger

Ce groupe de discussion visait à tirer des leçons de modèles établis ailleurs en vue d’améliorer la sécurité, la qualité et l’efficacité des programmes et services offerts dans les collectivités. Ces présentations étaient données par :

- Neil O’Connor, gestionnaire, Information communautaire, ministère de la Justice et du procureur général ([Blue Card Services \(Queensland, Australie\)](#)) – [[Téléchargez la présentation](#)]
- Tom Clark, directeur général, [AccessNI](#) (Irlande du Nord) – [[Téléchargez la présentation](#)]
- Gerard Hart, directeur, Services de protection et politiques, [Disclosure Scotland](#) – [[Téléchargez la présentation](#)]

Réflexions sur les présentations en groupe de discussion

Suivant les présentations, la discussion s’est orientée autour de deux questions : *Quels aspects s’avèreraient bénéfiques pour le Canada? Quelles inquiétudes ou questions suscitent-ils?*

Aspects bénéfiques	Inquiétudes et questions
Détermination de l’admissibilité et non de l’aptitude	Coopération entre diverses compétences (provinciales, territoriales, fédérales)

Bon équilibre entre la protection, le respect de la vie privée et les droits de la personne	Inclusion sociale (s'assurer que les anciens contrevenants ne sont pas exclus d'une participation communautaire)
Création de liens entre les personnes et les « employeurs »	Participation collaborative de divers secteurs (organismes religieux et sportifs, soins à l'enfance, éducation, services aux aînés, soins de santé)
Mises à jour en temps réel	Collaboration entre plusieurs ministères (Justice, Sécurité publique, Emploi et Développement social Canada, Commissariat de protection de la vie privée, Commission des droits de la personne...)
Filtrage de l'information – prise en compte de ce qui est pertinent	Formation à l'intention des organismes concernant l'atténuation des risques et les pratiques de filtrage (au-delà des vérifications de la police et du secteur vulnérable)
Relations soutenues avec les parties intéressées	Leadership politique et éducation du public jugés essentiels
Portabilité des renseignements sur le filtrage	Expertise requise (droits de la personne, normes d'emploi, vie privée, mobilisation des bénévoles)
Cadre réglementaire	Langage qui reflète le contenu canadien

Paysage canadien

Bénévoles Canada, la GRC et le BC Criminal Review Service ont aussi discuté du paysage canadien actuel. Leurs présentations figurent ci-dessous :

- [Les dix étapes du filtrage](#) – Paula Speevak, présidente et chef de la direction, Bénévoles Canada – [\[Téléchargez la présentation\]](#)
- [Vérification du casier judiciaire et vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables](#) – Robert Murray, gestionnaire, Services de triage des dactylogrammes civils et conformité législative, GRC
- [BC Criminal Review Service](#) – Meghan Oberg, directrice adjointe, Division des programmes de sécurité, ministère de la Sécurité publique et du procureur général de la C.-B. – [\[Téléchargez la présentation\]](#)

Atouts et défis au sein du paysage canadien actuel :

À l'heure actuelle, on constate des disparités entre les pratiques de filtrage en vigueur au niveau des secteurs public et privé, des organismes sans but lucratif, des administrations provinciales et territoriales et des industries et professionnels réglementés, y compris la mesure dans laquelle [Les dix étapes du filtrage](#) sont respectées, le processus, le coût, les temps d'attente et les renseignements provenant de vérifications de casier judiciaire et d'autres vérifications menées par le secteur vulnérable. Pour l'instant, les personnes qui désirent faire du bénévolat auprès de plus d'un organisme desservant des groupes vulnérables sont assujetties à des vérifications pour travail auprès de personnes vulnérables distinctes.

Depuis quelques années, on a constaté une bonne évolution du dossier en Ontario (par le biais du Réseau d'exécution de la loi et de gestion des dossiers – LEARN, en Colombie-Britannique, grâce au programme élargi d'examen du casier judiciaire ainsi que dans le cadre d'autres initiatives en voie d'élaboration dans d'autres provinces et territoires. On a noté que même si le [Guide sur le filtrage](#) mis

au point par Bénévoles Canada et Sécurité publique Canada fournit des renseignements utiles, ce dernier n'est pas très connu et appliqué. De plus, certains ont mentionné qu'il pourrait exister d'excellentes pratiques et de très bons outils au niveau de sous-secteurs particuliers, mais que ceux-ci ne sont pas largement accessibles.

Prochaines étapes :

Deloitte et Bénévoles Canada ont confirmé leur engagement à continuer d'exercer un solide leadership dans le domaine en améliorant le processus de filtrage des personnes œuvrant auprès de personnes vulnérables. Les prochaines étapes suivantes ont été proposées :

1. Faire circuler un résumé des discussions de la Table ronde pour renforcer la participation
2. Organiser une séance d'information sur les discussions de la Table ronde à l'intention des principales parties intéressées
3. Établir un groupe de travail chargé de définir et d'orienter les pistes d'avenir.

Pour obtenir plus de renseignements, prière de communiquer avec :

Paula Speevak, Bénévoles Canada

pspeevak@volunteer.ca